

## L'offre financière incitative du ministère de la Santé et des Services sociaux engendra le départ des technologues en imagerie médicale de l'Hôpital de Maniwaki et occasionnera un bris majeur de service

**Gatineau, le 13 mai 2024** – Le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau sonne l'alarme et craint le pire pour les services de proximité offerts aux citoyens de la Vallée-de-la-Gatineau, à la suite de l'entente intervenue pour les technologues en imagerie médicale œuvrant pour les centres hospitaliers de Gatineau et de Hull.

La mesure annoncée par le ministère de la Santé et des Services sociaux a pour but premier d'éviter le déplacement d'effectifs vers l'Ontario, cependant celle-ci contribuera à dévitaliser les MRC de l'Outaouais de son personnel médical encouragé à se prévaloir de ce versement incitatif qui permettra de bonifier leur rémunération.

« À mon avis, le CISSS de l'Outaouais contribue à cette problématique en affichant 15 postes à temps complet à partir d'aujourd'hui pour les installations de Gatineau et de Hull dans ce domaine d'expertise. Les technologues opérant au Centre hospitalier de Maniwaki appliqueront sur les postes disponibles dès l'ouverture pour ainsi avoir droit à cette prime au même titre que leurs homologues du secteur urbain », a déclaré la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, Chantal Lamarche.

Bien que cette offre s'étale sur une période maximale de 2 ans pour le moment, celle-ci contribue encore une fois à démontrer l'inégalité avec les MRC rurales et engendrera des conséquences directes sur le service de proximité offert aux citoyens de la Vallée-de-la-Gatineau, advenant un bris de service imminent au département d'imagerie médicale au Centre hospitalier de Maniwaki. Dans l'éventualité où cette prime ait été offerte à l'ensemble des technologues en imagerie médicale, elle aurait atteint son véritable objectif, soit de contrer l'exode des effectifs vers l'Ontario et aurait servi de pouvoir attractif au recrutement de main-d'œuvre spécialisée.

« Comme président de la Conférence des Préfets de l'Outaouais (CPO), j'appuie la démarche entreprise par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin de soutenir les professionnels de la santé ne pouvant se prévaloir de ce versement incitatif. Il aurait été juste et équitable que cette entente s'applique à l'ensemble des technologues en imagerie médicale des différents établissements du CISSS de l'Outaouais », ajoute le président de la CPO et préfet de la MRC Papineau, M. Benoit Lauzon.

**-30-**

**Pour plus d'informations :**

Natacha Desjardins  
Agente de communication  
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
819 463-3241, poste 251  
[ndesjardins@mrcvg.qc.ca](mailto:ndesjardins@mrcvg.qc.ca)